

Éditorial



Agir ou subir?

Avec **8700 fermetures de postes**, le budget 2007 entraînerait de **nouvelles aggravations des conditions de travail**, des personnels comme des élèves. (voir ci-contre)

Ce n'est pas acceptable!

En appelant à la grève et à manifester, **l'interfédérale prend ses responsabilités.**

Le jeudi 28 septembre, chacun de nous devra prendre les siennes .

Marc GENIEZ

Restrictions budgétaires et conditions de travail

Budgets	Fermetures de postes	Conséquences constatées ou prévues
2003	5600 postes de MI-SE.	Baisse considérable du nombre des surveillants. Développement des incivilités et de la violence.
2004	2195 Équivalents Temps Plein d'enseignants du 2 nd degré. 1050 postes de personnels administratifs.	Réduction des effectifs des services administratifs. Disparition de nombreux groupes à effectifs réduits, de dédoublements et d'options.
2005	3410 postes d'enseignants du 2 nd degré titulaires. 2100 postes de contractuels.	Imposition des remplacements de courte durée aux titulaires. Licenciement de contractuels et de vacataires.
2006	2232 Équivalents Temps Plein.	Multipliation des postes partagés .Contractuels et vacataires sans postes. Diminution considérable des recrutements.
2007	8700 fermetures envisagées.	Suppression de décharges (1). Développement de la bivalence. Licenciement de non titulaires.

A chaque série de fermetures de postes correspond une série de conséquences néfastes pour le système éducatif. C'est dès maintenant qu'il faut agir.

(1) heures de « première chaire », pondération classes de BTS, UNSS, heures de laboratoire, etc.

Action interfédérale du 28 septembre

Le Bureau National D'Indépendance et Direction, réuni le 14 septembre 2006, a adopté la position suivante :

« Le Bureau National d'Indépendance et Direction, réuni le 14 septembre 2006, dénonce les orientations annoncées du budget de l'Éducation Nationale .

Indépendance et Direction demande que le Ministère prévoie le recrutement des personnels nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins du service public :

- personnels nécessaires à la mise en œuvre de la politique d'éducation prioritaire;
- personnels administratifs dans les EPLE ;
- équipes de direction complètes dans tous les EPLE ;
- médecine scolaire .

Avec la FAEN, il appelle les personnels de direction à s'associer à l'action du 28 septembre, en n'organisant pas de réunion dans les établissements et en ne se rendant pas aux réunions prévues par l'administration ».

Apprentissage de la grammaire

Alain Bentolila, professeur de linguistique à Paris V, à qui le Ministre de l'Éducation Nationale a confié une mission sur l'apprentissage de la grammaire, devrait remettre son rapport fin novembre 2006.



La deuxième partie du rapport, qui en compte trois, porte sur l'enseignement de la grammaire. Alain Bentolila explique que la grammaire « exige une progression claire et précise et ne se fait pas au fil des textes » et ajoute : « Cela doit se traduire dans le cursus avec un ordre précis de l'apprentissage de la maternelle au collège ».

La troisième partie devrait permettre de clarifier la terminologie utilisée et de « mettre fin à l'ésotérisme et l'incohérence des termes », qui aboutit à « proposer trois noms différents pour une même catégorie entre le CE1 et la 6ème ».

Les collègues auxquels les inspecteurs de français imposent le contraire depuis des années vont se sentir soulagés...

Violence des mineurs

Dans un courrier adressé au Ministre de l'Intérieur, le préfet de Seine-Saint-Denis fait part d'une situation explosive dans le département. L'augmentation de la violence y serait de l'ordre de 8 % et la part des mineurs impliqués dans les agressions de 47,67 %.

Le préfet met notamment en cause le tribunal de Bobigny où « la réponse judiciaire n'est plus à la hauteur », provoquant ainsi chez les jeunes délinquants un « sentiment d'impunité ».

La FAEN dénonce depuis plus de quinze ans cette montée de la violence qui, par voie de conséquence, sévit et se banalise de plus en plus dans les établissements scolaires.

Agenda

26 septembre 2006 : CAPN Refus de titularisation des certifiés.

27 septembre 2006 : CAPN Refus de titularisation des agrégés.

3-4 et 5 octobre 2006 : FMPN/CAPN consacrées au mouvement vers la Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Candidatures pour un poste MAE

La « transparence » n°1 du Ministère des Affaires Etrangères vient de paraître. Elle concerne les collègues désireux d'obtenir un poste à l'étranger dans un service ou établissement relevant du Ministère des Affaires Etrangères. Les postes sont à pourvoir à l'été 2007.

Les personnels du MENESR doivent obligatoirement faire acte de candidature sur le site de leur ministère : « Europe et international », puis : « Réseau culturel, assistance technique et missions à l'étranger », puis : « Liste des postes à pourvoir ».

Site web : <http://www.afet.education.gouv.fr/>



Attention :

1. Cette première publication de postes à pourvoir et de dépôt de candidatures sera **close le dimanche 24 septembre 2006 à minuit, heure de Paris.**
2. Les nouveaux candidats devront avoir saisi un CV avant le 24 septembre 2006 à minuit.
3. Les candidats ayant déjà saisi un dossier devront **nécessairement l'avoir modifié, puis revalidé**, avant le 24 septembre, faute de quoi il serait effacé de la base de données.

Un maximum de 4 vœux peut être formulé.

Textes signalés

B.O. n° 32 du 7 septembre 2006:

- Les enseignants référents et leurs secteurs d'intervention . *Arrêté du 17-8-2006.*
- Mise en œuvre et suivi du projet personnalisé de scolarisation . *C.n° 2006-126 du 17-8-2006.*
- Affectation des enseignants spécialisés du 1er degré en Nouvelle Calédonie, à Wallis-et-Futuna et à Mayotte. Rentrée 2007. *NS n°2006-140 du 29-8-2006.*
- Mises à disposition de la Polynésie Française des enseignants spécialisés du 1er degré. Rentrée 2007. *NS n° 2006-128 du 21-8-2006.*